

2010
2011

Rapport
des activités



TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|---|-----------|---|-----------|
| ORIGINE ET MISSION | 4 | DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT | 22 |
| Objectifs | 4 | Mise en place d'un système canadien | |
| Mandats | 4 | unique de traçabilité | 22 |
| Règlements provincial et fédéral | 5 | Le marché québécois | 22 |
| Particularités du système québécois | 5 | Le marché canadien | 27 |
| MERCI À NOS PARTENAIRES | 5 | Le marché international (ATI) | 28 |
| | | Comité consultatif ATI | 29 |
| MOT DU PRÉSIDENT | 7 | ÉCHANGES EXTERNES | 30 |
| MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE | 9 | Représentation au sein de comités | |
| | | nationaux | 30 |
| DIRECTION DES SERVICES | | Présentations | 30 |
| OPÉRATIONNELS ET ADMINISTRATIFS | 10 | Accueil de visiteurs | 30 |
| Service à la clientèle | 10 | | |
| Équipe Automatisation | 10 | L'ÉQUIPE D'AGRI-TRAÇABILITÉ QUÉBEC | 31 |
| | | Direction générale | 31 |
| DIRECTION DES SERVICES | | Direction du développement | 31 |
| INFORMATIQUES | 16 | Direction des services opérationnels | |
| Transition de l' <i>Application ATQ</i> | | et administratifs | 31 |
| vers une plateforme Web (AGTWeb) | | Direction des services informatiques | 32 |
| PigTrace | 16 | Direction des communications | 32 |
| Module Commande | 16 | | |
| DIRECTION DES COMMUNICATIONS | 18 | STRUCTURE ORGANISATIONNELLE | 33 |
| Programme ASRA – Veau d'embouche / | | Conseil d'administration | 33 |
| Comité mixte FADQ-ATQ-FPBQ-FPAMQ | | Conseil exécutif | 34 |
| Formation | 18 | Les comités | 34 |
| Nouveaux outils et services | 18 | Le comité consultatif | 34 |
| FormCLIC | 18 | Les comités d'implantation | 34 |
| Projets pilotes – Rétention | 18 | Les comités techniques et provisoires | 36 |
| Programme d'achats regroupés – | | | |
| Secteur ovin | 19 | | |
| Boucles ovines défectueuses | 19 | | |
| Programme d'infrastructure – Traçabilité | | | |
| canadienne | 19 | | |
| Mise à jour des bons de commande | 19 | | |
| Journal interne <i>De Boucles à Oreilles</i> | 20 | | |
| DVD Traçabilité | 20 | | |
| En 2011, ATQ célèbre son 10 ^e anniversaire | 20 | | |

ORIGINE ET MISSION

C'est en mars 1998, lors de la *Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois*, que le gouvernement du Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA) se sont fixés comme objectif la mise en place d'un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles de la ferme à la table.

Le Québec détient une expertise de haut calibre en matière d'innocuité et de salubrité alimentaire. La mise sur pied de son système d'identification et de traçabilité a permis au secteur agroalimentaire québécois de se doter d'un outil de gestion efficace et efficient permettant de préserver l'excellente réputation associée à la qualité de ses produits agricoles.

Afin d'atteindre cet objectif, le 25 septembre 2001, un organisme autonome sans but lucratif était créé : Agri-Traçabilité Québec (ATQ). Formée en vertu de la Loi sur les compagnies, partie III, ATQ a pour mission de « contribuer à l'amélioration de la salubrité alimentaire et à la capacité concurrentielle des producteurs et productrices du Québec. Elle veille à développer, mettre en œuvre et opérer un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles tant du règne animal que du règne végétal. »

L'implantation du système de traçabilité est subventionnée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Le gouvernement du Québec, qui est aussi responsable du règlement sur la traçabilité, octroie à ATQ un budget annuel pour le développement, l'implantation et la gestion du système de traçabilité au Québec.

Objectifs

- Circonscrire et éliminer une crise, en permettant de réagir rapidement à un problème de maladie des animaux d'élevage et d'innocuité des aliments;
- Retracer tout animal ou produit agricole identifié à sa ferme d'origine, en connaître l'historique, ses déplacements et son emplacement actuel;
- Améliorer la capacité de diagnostic et de surveillance et ainsi réduire les risques liés à l'exportation et à l'importation d'animaux et de produits agricoles.

Mandats

- Uniformiser les applications entre les différentes productions agricoles réglementées, afin de maximiser les investissements requis pour l'implantation de chacune d'entre elles et réduire ainsi les coûts d'entrée à ce système;
- Regrouper les activités au même endroit à l'intérieur d'une seule base de données pour la traçabilité de toutes les productions agricoles de la ferme à la table. Maximiser l'utilisation des ressources afin de réduire le coût des opérations et permettre, en cas de crise, de réagir rapidement auprès des entreprises agricoles afin de minimiser les impacts, autant matériels que financiers;
- Négocier des partenariats pour les échanges d'information entre les intervenants de la filière agroalimentaire tels, les agences d'analyse de la production (contrôle laitier), les associations de races, les systèmes de mise en marché, La Financière agricole du Québec, les bureaux du gouvernement, etc.

Règlements provincial et fédéral

Le système de traçabilité québécois repose sur l'obligation des intervenants de se conformer à la législation provinciale qui régit l'identification de certains animaux et la traçabilité. Il s'agit du *Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux* (P-42, r.1.1).

De plus, la réglementation québécoise respecte les exigences de la législation fédérale régie par le *Règlement sur la santé des animaux – Partie XV Identification des animaux*.

Particularités du système québécois

Les particularités fondamentales de notre système québécois reposent sur la nécessité d'identifier les animaux dès la naissance, sur l'obligation

d'activer la boucle d'un animal, c'est-à-dire fournir la date de naissance et le sexe de l'animal et le positionner dans un site de production prédefini. Par la suite, chaque déplacement de l'animal doit être déclaré dès son entrée dans un nouveau site. Un site peut être un bâtiment, un pâturage, un encan, un centre de tri, une exposition agricole, un abattoir, etc.

Les identifiants choisis par les membres de la filière pour les secteurs bovin, ovin et des cervidés sont composés d'une boucle électronique (RFID) et d'un panneau visuel, reconnus par l'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB). Ainsi, chaque animal a son propre numéro ISO de quinze (15) chiffres qui le suivra durant toute sa vie.

MERCI À NOS PARTENAIRES

Pour établir un système de traçabilité complet et efficace, la collaboration de tous les intervenants est essentielle. Ainsi, Agri-Traçabilité Québec aimerait souligner ici l'excellente collaboration de tous les partenaires et intervenants qui, de près ou de loin, contribuent à l'avancement de la traçabilité au Québec.

Nous désirons aussi remercier tous les intervenants qui partagent leur vécu et leur expérience de l'implantation de la traçabilité, en nous permettant de visiter leurs entreprises en compagnie de nos visiteurs. Leur collaboration est un atout majeur dans la reconnaissance, au niveau canadien et à l'international, de tout le travail qui a été accompli par l'ensemble des filières engagées dans la traçabilité au Québec.

De plus, les nombreux projets auxquels travaille ATQ exigent la contribution de nombreuses personnes. Nous aimerions remercier ici tous les producteurs, transporteurs d'animaux, responsables d'encans, d'abattoirs et de centres de tri, les fédérations spécialisées ainsi que tous les autres intervenants qui participent, de près ou de loin, à l'élaboration ou à la réalisation des projets menés par ATQ. Sans votre collaboration, rien de ceci ne pourrait devenir réalité!

Partenaires de la traçabilité au Québec





MOT DU PRÉSIDENT

10 ans déjà!

Cette année, ATQ souffle sur ses 10 bougies! En jetant un regard sur la dernière décennie, je constate avec beaucoup de fierté, les nombreuses réalisations accomplies. Je désire remercier les producteurs pour leur précieuse collaboration et l'importance de leur contribution. L'expertise développée par ATQ a permis, à certains d'entre eux, l'ouverture de nos frontières et l'exportation de leurs produits vers différents pays tels les États-Unis et le Japon.

Notre système de traçabilité s'avère être un outil indispensable et son avenir semble des plus prometteur. En investissant dans le système de traçabilité québécois, le gouvernement canadien fait preuve d'un solide leadership. La subvention fédérale de 969 920 \$ octroyée à ATQ nous permettra de poursuivre le développement d'une solution de traçabilité qui profitera à l'ensemble des secteurs agro-alimentaires et ce, à l'échelle canadienne.

En juillet 2009, les ministres de l'agriculture fédérale et provinciale ont jugé que le Canada devait se doter, d'ici la fin de 2011, d'un système de traçabilité national dans les secteurs du bétail et de la volaille. L'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) et ATQ uniront leurs forces pour la mise en place d'un système de traçabilité canadien multi-espèces. Pour la prochaine année, madame Linda Marchand se joindra au comité directeur dont le mandat sera de déterminer les exigences du système, d'élaborer un plan



© RB

d'affaires et une structure organisationnelle qui permettra d'offrir un service de données national de traçabilité multi-espèces.

Le projet pilote de traçabilité jusqu'à la table suit son cours. ATQ travaille d'arrache pied pour compléter ce dernier maillon de la chaîne de la traçabilité. Nous avons la ferme intention d'honorer cette promesse que nous avons faite aux producteurs. Dans un premier temps, nous désirons sonder l'intérêt du consommateur et évaluer sa compréhension du concept de traçabilité. Les consommateurs sont de plus en plus exigeants en ce qui a trait à la provenance des produits qu'ils consomment. Au cours des prochaines années, la traçabilité sera un enjeu de taille. La sécurité alimentaire et la protection des marchés économiques représentent des éléments de plus en plus importants pour plusieurs pays.

Nous désirons boucler la boucle en complétant le dernier maillon de la chaîne de la traçabilité et valoriser les aliments tracés du Québec. Nous avons fait cette promesse aux producteurs et nous allons la tenir.

Au nom du conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec, j'aimerais remercier chacun d'entre vous qui, jour après jour, collaborez à l'amélioration de notre système de traçabilité et contribuez de façon significative à la notoriété de l'organisme qui dépasse nos frontières.

*Richard Maheu
Président du conseil d'administration*



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'heure est au bilan! Mais aussi à l'engagement!!!

Nous entreprenons notre 10^e année d'existence! Que de chemin parcouru ensemble. Afin de rendre hommage à tous les acteurs qui ont contribué au succès d'ATQ et de faire connaître nos belles réalisations, différentes activités se dérouleront tout au cours de l'année.

En posant un regard sur les derniers mois, nous pouvons encore une fois être très fiers du travail accompli cette année. Tout ce succès serait impensable sans la présence d'un esprit d'équipe.

Après l'implantation de la certification ISO en mars 2008, ATQ a adhéré à la Charte québécoise de la qualité totale. Les membres de la direction et toute l'équipe d'ATQ s'engagent à offrir un service de qualité aux producteurs et à faciliter leurs tâches reliées à la traçabilité en développant différents outils tels que la création du service d'inventaire téléphonique, l'amélioration du site ATQ Direct, le développement du logiciel FormCLIC, etc.



Les projets en cours avec les Producteurs laitiers du Canada et le Conseil canadien du porc vont bon train. Sur le plan international, avec le dossier du Chili, tous les espoirs sont permis.

Suite à l'étude de faisabilité réalisée à l'automne 2010, ATQ et l'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) travailleront ensemble à la mise en place d'un système canadien unique de traçabilité multi-espèces. Les membres des deux conseils d'administration m'ont offert de relever ce nouveau défi. J'ai accepté, non sans regret, de quitter temporairement mon équipe pour réaliser ce projet. C'est un honneur pour moi d'avoir l'opportunité de collaborer à la mise en place de ce système de traçabilité national. Je serai de retour chez ATQ en mars 2012. Daniel Marcheterre assurera l'intérim et je compte sur vous tous pour l'épauler au cours de la prochaine année.

En terminant, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre dévouement et votre appui si précieux qui contribuent au succès de ce système... et je souhaite bonne fête à toute notre belle équipe!

Linda Marchand
Directrice générale

DIRECTION DES SERVICES OPÉRATIONNELS ET ADMINISTRATIFS

Service à la clientèle

Mise en place d'un nouvel outil gratuit : l'inventaire téléphonique

Afin de faciliter la tâche des producteurs et de leur permettre de consulter leurs dossiers de traçabilité, un service d'inventaire téléphonique, entièrement automatisé, a été conçu. Avec ce nouveau service, les producteurs peuvent, entre autres, obtenir le sommaire de leur inventaire, l'inventaire complet des troupeaux et la liste indiquant les entrées et sorties des animaux. Ces données sont demandées par téléphone, mais envoyées par courriel ou par télécopie.

Des outils d'information faisant la promotion de ce nouveau service ont été distribués lors des différentes réunions régionales et au cours de présentations auprès d'organismes tels la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) et La Financière agricole du Québec (FADQ).

Travailler de concert avec nos partenaires

Toujours soucieux d'offrir un service de premier ordre, le service à la clientèle a accompli un travail remarquable en accompagnant les producteurs de veaux d'embouche et d'agneaux en ce qui concerne la mise à jour de leurs dossiers de traçabilité, permettant ainsi d'augmenter la conformité exigée par la FADQ. Afin de faciliter le travail des producteurs et des partenaires (en ce qui a trait à la conformité des informations exigées pour la gestion du programme d'assurance) certains membres de l'équipe du service à la clientèle ont mis en place différents outils, conjointement avec certains partenaires et la FADQ.

Dans le cadre du projet de la contribution spéciale de développement de la mise en marché des bovins de réforme, pour lequel près de 1200 producteurs ont adressé une demande de révision de

leur inventaire d'animaux vivants, ATQ a travaillé en étroite collaboration avec la Fédération pour réviser les dossiers 2010. Afin de mettre la table pour l'année 2011, plusieurs rencontres avec la FPBQ ont été organisées.

En vue d'améliorer les échanges d'informations, ATQ et Valacta ont entrepris une tâche de validation complète qui permettra de mieux répondre aux besoins des producteurs. Différentes avenues seront exploitées au cours de la prochaine année et des formations conjointes seront offertes aux différents partenaires.

Dans un processus d'amélioration continue, certains membres de l'équipe ont siégé sur différents comités, ce qui leur a permis de connaître les besoins des producteurs et partenaires. Les recommandations élaborées et analysées permettront, dans un deuxième temps, d'améliorer le système existant, d'adapter les processus d'affaires et, par le fait même, de mieux servir nos clients.

Équipe Automatisation

L'équipe Automatisation développe et propose aux producteurs agricoles et aux divers intervenants des solutions simples pour automatiser la collecte et l'envoi de données liées à la traçabilité. Composées de matériel électronique d'avant-garde et de logiciels spécialement conçus pour les producteurs québécois, ces solutions permettent d'économiser temps et argent et diminuent grandement les risques d'erreur.

Lecteurs RFID

Agri-Traçabilité Québec offre au meilleur prix possible les lecteurs RFID des compagnies Allflex, Syscan ID et Gallagher.

Programme d'achats regroupés

Amorcé l'an dernier pour les producteurs du secteur bovin, le programme d'achats regroupés



© RB

Équipe Service à la clientèle

De gauche à droite, Caroline Lebel, Lyne Ostiguy, Emilie Wilford, Aline Lévesque, Hélène Lepage, Sylvie Pelletier, Lucie Giroux, Jocelyne Gauvin et Lucille Poirier.

Absents de la photo : Isabelle Ouellet, Caroline Marchand et Vincent Gauthier.



Équipe Service à la clientèle

De gauche à droite, Lina LaValle, Josée Laliberté, Louise Lacroix, Josée Pellerin, Carole Morin, Danielle Julien, Nathalie Gendron, Roxanne Lachapelle, Brigitte Fortin, Nadine Perron et Nathalie Allard.

Aentes de la photo : Stéphanie Barr et Caroline Gosselin.

permet de se porter acquéreur de lecteurs RFID et de logiciels de traçabilité, en plus de suivre une formation à prix très abordable. De plus, l'équipe Automatisation assure, aux syndicats de producteurs, l'accès aux subventions du MAPAQ.

Offert cette année aux syndicats de producteurs du secteur ovin, ce programme a connu un franc succès : 180 lecteurs ont été vendus au total (122 dans le secteur bovin, 58 dans le secteur ovin) sur tout le territoire québécois. Les agents de l'équipe Automatisation ont sillonné toutes les régions du Québec afin de faire des démonstrations et offrir aux acheteurs une formation sur l'utilisation des produits. Ces formations étaient offertes sur la ferme des producteurs ou, s'ils le désiraient, par téléphone.

Dans le secteur ovin, Agri-Traçabilité Québec est distributeur de deux nouveaux produits : PDA Traçabilité, développé par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, et BerGère mobile (Psion). Dans le cadre du programme d'achats regroupés, 12 unités du PDA Traçabilité ont été vendues ainsi que 51 unités du Psion.

Dans le secteur des cervidés, le programme d'achats regroupés a été présenté aux syndicats de producteurs lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association Cerfs Rouges du Québec, le 19 février dernier. Les achats débuteront en 2011-2012.



Prêt de lecteurs

En place depuis quelques années, le programme de prêt de lecteurs RFID offre la possibilité d'emprunter, sans frais, un des lecteurs RFID permettant aux producteurs de tester les produits avant d'en faire l'achat. Les agents du service Automatisation ont poursuivi ce programme populaire encore cette année.

Tests sur de nouveaux lecteurs

Toujours soucieuse d'offrir des produits adaptés aux besoins de la clientèle québécoise, Agri-Traçabilité Québec teste les nouveaux lecteurs RFID de deux fournisseurs. Des essais réalisés à nos bureaux et sur certaines fermes du Québec, avec le concours de producteurs de bœufs, d'agneaux et de cervidés, se déroulent cette année. Si les tests s'avèrent concluants, ATQ entreprendra des négociations avec ces fournisseurs afin d'offrir leurs produits au meilleur coût possible.

FormCLIC

FormCLIC, le logiciel de traçabilité développé par Agri-Traçabilité Québec est distribué gratuitement à toute la clientèle québécoise.

Cette année encore, le service Automatisation a été grandement sollicité au niveau du support téléphonique. En effet, les agents ont répondu à plus de 4100 appels. Grâce aux commentaires de la clientèle, ATQ a réalisé trois mises à jour afin d'améliorer le logiciel et de le rendre plus convivial. Dans le même ordre d'idées, tous les manuels d'utilisation ont été revus afin de les adapter aux besoins des producteurs.

Nous avons entrepris cette année une refonte complète de l'application. L'année qui débute verra naître une nouvelle version de FormCLIC, utilisable à la fois sur un ordinateur de bureau et sur un ordinateur de poche (de type *BlackBerry*). Les travaux d'analyse entamés par l'équipe Automatisation seront complétés au printemps 2011.

Transport des animaux vivants

L'équipe Automatisation a investi beaucoup d'efforts dans le projet du transport des animaux vivants.

TransTraq

Au cours des derniers mois de 2010, près de 3000 heures ont été investies dans le développement de la nouvelle version de TransTraq.

Ce logiciel qui s'installe sur un ordinateur de type PDA a été choisi par ATQ, car il répond aux critères de durabilité et de facilité d'utilisation. Il est destiné aux transporteurs d'animaux vivants des productions bovines, ovines et porcines.

Lecteurs fixes pour les camions

Afin de relever les défis technologiques, Agri-Traçabilité Québec a développé des liens d'affaires avec une équipe de consultants de RFID Academia. Pour améliorer les outils en place et développer une solution efficace, une trentaine de jours de travail ont été consacrés à des essais en laboratoire et sur le terrain. Pour compléter ces recherches, ATQ a retenu en fin d'année, les services d'EPSILIA. Au cours de la prochaine année, l'équipe d'experts d'ATQ travaillera en étroite collaboration avec ces deux entreprises.

Centres de tri

Les efforts entrepris l'an dernier pour automatiser le transfert des informations des centres de tri se sont poursuivis en 2010-2011. De plus, deux autres importants centres de tri acheminent désormais leurs données en utilisant des logiciels spécialement développés à cette fin.

Un nouveau logiciel pour les producteurs de cervidés

L'équipe Automatisation a participé à définir les fonctionnalités d'un nouveau logiciel national, le Cervid Information Tracking System (CITS), destiné aux éleveurs de cervidés. Les initiatives de l'organisation ont permis aux producteurs d'achever toutes leurs données de traçabilité à l'aide de ce logiciel, sans devoir saisir d'informations spécifiques à cet effet. La première version est maintenant disponible au Québec.

Traçabilité de la viande bovine

Conjointement avec l'équipe du Développement, les agents de l'équipe Automatisation ont agi comme experts dans le cadre du projet

portant sur la traçabilité de la viande bovine. Impliqués lors des rencontres du comité sectoriel (8 juillet, 6 octobre, 15 décembre 2010 et 23 février 2011), ces mêmes agents ont participé aux visites d'entreprises (plus d'une vingtaine ont été réalisées en 2010-2011). Ceci a permis de dresser un portait des différentes technologies offertes aux organisations qui gèrent des activités de traçabilité.

Abattoirs

Encore cette année, ATQ a joué un rôle conseil auprès des responsables d'abattoirs québécois concernant leurs demandes de subventions auprès du MAPAQ, qui leur permettraient d'automatiser leurs opérations liées à la traçabilité. Pour l'année 2010-2011, l'équipe Automatisation a accompagné une dizaine d'établissements, qui acheminent désormais leurs informations par fichiers informatiques.

Nouvelles technologies pour identifier les animaux

Dans le cadre du Programme d'infrastructure sectorielle de traçabilité Canadienne (PISTC), une demande de financement a été déposée auprès du gouvernement fédéral, en mars 2011, en collaboration avec l'ACIB. L'un des objectifs est d'évaluer si les identifiants ultra haute-fréquence permettent aux producteurs d'accomplir plus rapidement leurs prises d'inventaires.

ATQ Direct

En 2010-2011, Agri-Traçabilité Québec a réalisé une importante mise à jour de son site transactionnel, ATQ Direct. Afin de faciliter la vie des producteurs, de nouvelles caractéristiques ont été ajoutées. L'équipe Automatisation a joué un rôle de premier plan lors de la collecte et l'analyse des besoins de la clientèle, la priorisation des fonctionnalités à ajouter et les tests de performances. De plus, afin d'offrir des outils encore plus performants, une Phase 2 est déjà en place.





© RB

Équipe Automatisation

Dans l'ordre habituel, Jean-Sébastien Rioux, Marie-Claude Préfontaine, Alexandre Hinse-Bédard, France Ladouceur, Karl Poupart et Annie Chagnon.

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

Transition de l'Application ATQ vers une plateforme Web (AGTWeb)

La conception d'*Application ATQ* a été réalisée en 2001. Elle traitait principalement des demandes opérationnelles destinées à une application locale et ne desservait qu'une seule production animale. Au cours de la dernière décennie, ATQ a connu une forte croissance et désormais, cette application ne répond plus aux besoins de l'organisation. La désuétude d'*Application ATQ* ainsi que les frais exigés pour l'actualiser justifient son retrait.

Afin de corriger cette situation, la conception, l'architecture et l'interface ont été entièrement revampées. La nouvelle structure doit répondre tant aux exigences de commercialisation d'ATI qu'aux éventuels besoins des producteurs et des partenaires.

Parmi les nouveautés, soulignons les modules de surveillance et de traçage des animaux, les systèmes d'aide à la correction des événements, les accès en mode web et la gestion des mouvements.

Les modules « *Surveillance* » et « *Traçage des animaux* » permettent de connaître les mouvements de chaque animal, son emplacement actuel, ses déplacements antérieurs ainsi que les animaux qu'il a croisés.

Avec le module « *Traçage des animaux* » nous pouvons localiser l'animal porteur d'une maladie (et susceptible de contaminer d'autres animaux) qu'il soit identifié individuellement ou par lots.

Les « *Systèmes d'aide à la correction d'événements* » illustrent clairement les mouvements de l'animal, et ce, à toutes les étapes de sa vie. Les agents du service à la clientèle peuvent déceler rapidement l'écart entre les informations détenues par ATQ et les faits réels.

Les accès en mode web garantissent l'exactitude des informations transmises par les intervenants à la base de données d'ATQ. Avec le nouveau système, cette connexion web permettra une interaction en temps réel. En identifiant clairement les tâches voulues (telles les ajouts, modifications ou suppressions), les agents du service à la clientèle ou les producteurs qui mettent à jour leur dossier (via ATQ Direct) pourront garantir l'information colligée et validée.

Une version commercialisable d'*AGTWeb* sera disponible d'ici l'automne 2011.

PigTrace

L'application *PigTrace* a été développée en collaboration avec le Conseil canadien du porc. Elle est disponible depuis octobre 2010.



Module Commande

Afin de répondre adéquatement aux besoins de notre clientèle actuelle et future, le module *Commande* a été configuré à nouveau. Il est facile d'utilisation, propose des options graphiques et de nouvelles fonctionnalités telles le paiement en ligne. Il sera offert aux utilisateurs au cours de l'été 2011.



© RB

Équipe Services informatiques

À l'avant plan, Martin Laliberté entouré de ses collègues, Maxime David, Guillaume Taillon, Daniel Kovacs, Ugo Bellavance et Mark Alexandre Allen-Lefebvre.

À l'arrière, Michel Farkas, Sylvain Sénéchal, Francis Morin et Matthieu Delisle.

Absents de la photo : Marc Sourdif (directeur des services informatiques) et Caroline Houde

17

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Agri-Traçabilité Québec désire informer adéquatement les producteurs et les intervenants à propos de ses nouveaux outils et services et diffuser les résultats de ses projets pilote portant, entre autres, sur la rétention de la boucle.

Un encart faisant la promotion des **achats regroupés** a été inséré dans l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle qui a été envoyé aux producteurs bovins.

Suite aux ajustements apportés par le MAPAQ, **les tableaux d'obligations** bovins et ovins ont été mis à jour et expédiés à tous les producteurs. L'envoi contenait aussi un **Aide-mémoire** rappelant l'importance de mettre à jour leurs dossiers ainsi qu'un **nouveau dépliant Automatisation** présentant les différents outils mis à leur disposition.

Programme ASRA – Veau d'embouche / Comité mixte FADQ-ATQ-FPBQ-FPAMQ

De concert avec les membres du comité mixte, ATQ a élaboré un plan de communication intégrée comprenant différentes stratégies afin de rappeler aux producteurs l'importance de mettre à jour leurs dossiers pour être en règle avec la FADQ. Un feuillet promotionnel présentant les produits et services offerts a été produit et inséré dans les envois des bilans bovins et ovins.

Formation

Afin de répondre adéquatement aux demandes des producteurs, un plan de formation destiné aux préposés de centres de services de la FADQ, aux agents et conseillers des fédérations régionales de l'UPA et aux représentants de Valacta a été élaboré.

Nouveaux outils et services

Différents articles faisant la promotion du **site transactionnel ATQ Direct** amélioré, des outils d'automatisation ainsi que du **nouveau service d'inventaire téléphonique** ont paru dans la Terre de chez nous (TCN), La minute bovine, Bovins du Québec ainsi que sur le site web d'Agri-Réseau et d'ATQ. Des capsules d'attente téléphonique ont aussi été conçues. De plus, deux publicités paraîtront dans le carnet-calendrier du Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche 2010-2011.



FormCLIC

Des publicités ont été développées et diffusées dans la TCN, le journal Vision Terre et Forêt ainsi que dans Grands Gibiers Express. Une offensive publicitaire a été réalisée auprès des producteurs lors du congrès régional de la fédération de l'UPA du Saguenay/Lac St-Jean.

Projets pilotes – Rétention

Rétention des boucles – secteur bovin

Une entrevue a été réalisée avec les propriétaires de la ferme Gerville et un article portant sur les premiers résultats du projet et sur les pistes de solutions proposées a été publié dans la TCN, Québec Farmer's Advocate (QFA), Bovins du Québec, une douzaine de publications agricoles de la province et sur les sites web de certaines fédérations régionales de l'UPA.

Rétention FDX

Nous avons testé les identifiants des fournisseurs Allflex, Reyflex et Destron sur des animaux de fermes laitières et de boucherie. Les résultats de ce projet ont été dévoilés dans l'édition du mois de juin 2010 de la revue Bovins du Québec.

L'Ultraflex

Ce nouvel identifiant est le fruit d'un travail d'équipe réalisé par Allflex et ATQ. Il est composé d'un plastique très flexible et les parties arrière sont arrondies. Ce produit a été conçu spécialement pour répondre aux écarts de température propres au Québec. Deux types de puces électroniques sont désormais offertes, soit le HDX (half duplex) et le FDX (full duplex).



En janvier 2011, une lettre personnalisée accompagnée d'une liste de prix du nouvel identifiant a été envoyée aux producteurs bovins les informant que ce nouveau produit serait disponible dès le mois de mars 2011. Une publicité et un article de fond paraîtront en avril dans la TCN. Un feuillet explicatif présentant les nouvelles caractéristiques de l'Ultraflex et des puces HDX et FDX sera inséré dans les boîtes d'identifiants à compter de mai 2011 et ce, pour les 12 prochains mois.

Programme d'achats regroupés – Secteur ovin

Afin de promouvoir le programme de subventions applicable à l'achat d'outils informatisés tels les lecteurs RFID et autres appareils de suivi, deux articles rédigés par l'équipe des communications ont paru dans la revue Ovin Québec. On y présentait, entre autres, les avantages de chacun des modèles disponibles.

Boucles ovines défectueuses

Une lettre d'excuses rédigée conjointement avec Allflex, et signée par celle-ci, a été envoyée aux producteurs ovins ayant reçu, entre le 12 janvier et le 31 mars 2010, des boucles défectueuses. À titre de dédommagement, le fournisseur a offert un crédit de 50 % applicable sur les achats réalisés durant ladite période.



Programme d'infrastructure – Traçabilité canadienne

Monsieur Richard Maheu a fait une allocution le 13 janvier dernier, lors de la conférence durant laquelle le Ministre d'État à l'Agriculture fédéral, Jean-Pierre Blackburn, a annoncé une subvention de 969 000 \$ octroyée à ATQ. Ce financement permettra de poursuivre le développement d'une solution de traçabilité qui profitera à l'ensemble des secteurs agro-alimentaires et ce, à l'échelle canadienne.

Mise à jour des bons de commande

Le changement de taux de la taxe de vente du Québec (TVQ), en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2011, a exigé une mise à jour des bons de commande pour les trois productions réglementées.



Journal interne *De Boucles à Oreilles*

Sept numéros ont été publiés au cours des 12 derniers mois. Cette publication qui était initialement réalisée sur une base mensuelle sera désormais éditée à tous les deux mois.

DVD Traçabilité

La mise à jour, à l'été 2010, du DVD Traçabilité a permis d'intégrer les nombreuses réalisations accomplies depuis la version initiale de 2006.



En 2011, ATQ célèbre son 10^e anniversaire

Dans le Plan stratégique 2010-2015, différents objectifs ont été fixés tels, faire reconnaître la valeur ajoutée de la traçabilité, améliorer le rayonnement d'ATQ et maintenir le sentiment d'appartenance des employés ainsi que leur engagement auprès de la clientèle.

Le 10^e anniversaire d'ATQ représente une belle opportunité pour développer une stratégie qui permettra l'atteinte de ces objectifs. C'est aussi un véhicule formidable avec lequel nous pourrons rejoindre une nouvelle cible : le consommateur.

Une signature à l'effigie du 10^e anniversaire a été conçue. Tout au long de l'année, elle paraîtra sur nos différents outils de communication. Afin de souligner les nombreuses réalisations et rendre hommage aux employés, aux producteurs et à nos partenaires, un programme de visibilité a été développé.

Un programme de commandites a aussi été élaboré. Nos fournisseurs majeurs ont été sollicités pour une aide financière qui nous permettra de réaliser différentes activités qui se dérouleront tout au long de l'année. Un souper gala clôturera les festivités, le 29 septembre 2011, au Club de golf de Boucherville auquel seront conviés tous les employés d'ATQ, les partenaires, les fournisseurs et autres invités de marque.

2001
Agri-Traçabilité Québec
2011 10ANS



© RB

Équipe Secrétariat, Comptabilité et Communications

Nous retrouvons Marie Desjardins, Karine Abdel, Monique Barrette, Geneviève Goulet, Freddy Samuel, Isabelle Bastien, Maryse Laroche et Manon Bélanger (directrice aux communications).

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

L'équipe d'Agri-Traçabilité Québec et celle d'Agri-Traçabilité International participent activement à la visibilité du système de traçabilité implanté au Québec, et ce, tant à l'échelle provinciale, nationale qu'internationale.

Depuis l'automne 2010, l'équipe du développement des affaires est scindée en trois unités. Les activités de développement des affaires du marché québécois et du marché canadien sont désormais sous la coupe d'ATQ.

Pour sa part, Agri-Traçabilité International (ATI), une filiale d'ATQ créée en 2006, concentre ses activités de développement sur le marché international. Sa mission est d'offrir des solutions de traçabilité efficaces et personnalisées, supportées par des services techniques et professionnels répondant aux exigences internationales.

Mise en place d'un système canadien unique de traçabilité

En juillet 2009, les ministres de l'Agriculture au niveau fédéral, provincial et territorial se sont engagés à emboîter le pas dans la création d'un système de traçabilité national de la volaille et du bétail. Appuyée par un financement national et un cadre de réglementation, la mise en place d'un système national complet pour le bétail est prévue en 2011.

À l'automne 2010, ATQ et l'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) ont participé très activement à une étude menée par Samson Bélair/Deloitte & Touche, dont le mandat était d'évaluer et de définir les éléments requis pour mettre en place un système de traçabilité d'espèces multiples entièrement intégré.

Les résultats de cette démarche attestent que la création d'un service de données unique portant sur la traçabilité multi-espèces représenterait un

avantage considérable. Le partage d'expérience, d'expertise et d'infrastructure de l'ACIB et d'ATQ serait mis à profit et assurerait à l'industrie agro-alimentaire canadienne, une significative réduction de coûts d'opération, une amélioration des services et une simplification des processus.

Au printemps 2011, un comité directeur a été mis sur pied. Son mandat sera de déterminer les exigences du système, d'élaborer un plan d'affaires et une structure organisationnelle pour offrir un service de données national sur la traçabilité multi-espèces. Afin d'épauler ce comité directeur, les services de Linda Marchand ont été retenus jusqu'en mars 2012, à titre de directrice intérimaire.

Le marché québécois

La traçabilité dans le secteur porcin

Les travaux relatifs à l'implantation de la traçabilité dans le secteur porcin au Québec sont étroitement liés à ceux développés au niveau canadien. Les exigences réglementaires fédérales détermineront ce qui sera implanté au Québec.

Au cours de la dernière année, le Conseil canadien du porc (CCP), en collaboration avec les associations provinciales, dont la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ), ont poursuivi le développement du système national de traçabilité des porcs, nommé *PorcTracé Canada*, en vue de la future réglementation fédérale. Le principal objectif de ce système est d'identifier rapidement les porcs et les exploitations porcines concernées, en cas de crise associée à une écloison de maladie ou à la salubrité des aliments. En parallèle, le comité d'implantation de la filière porcine du Québec, composé de représentants de la Fédération des producteurs de porcs du



Québec, de la Société des éleveurs de porcs du Québec, du Centre de développement du porc du Québec, de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, de la Coopérative Fédérée, du Centre d'insémination porcine du Québec, du Conseil canadien du porc, de l'Association des producteurs de sangliers du Québec, du Conseil des viandes du Canada, de l'Association québécoise des transporteurs d'animaux vivants, du MAPAQ, de l'ACIA, de la FADQ et d'ATQ, s'est rencontré à deux reprises au cours de la dernière année. Ce comité a identifié ce qui devait être développé pour les producteurs québécois en matière de traçabilité. La filière porcine du Québec veut harmoniser le système d'identification et de traçabilité qui sera implanté au Québec avec celui mis en place dans le reste du Canada. Il a été convenu que les producteurs québécois seraient soumis aux mêmes exigences que celles des autres provinces canadiennes. Le MAPAQ a manifesté, auprès des membres du comité, son intention de ne pas instaurer une réglementation provinciale, mais plutôt de se conformer à celle du fédéral.

Malgré l'absence d'une réglementation provinciale, ATQ pourrait être mandatée par la FPPQ pour accompagner les producteurs du Québec lors de l'implantation de la traçabilité. De plus, grâce à son expertise et à son implication au niveau canadien, ATQ jouera un rôle important. Elle conseillera et orientera les partenaires de la filière à propos des étapes à suivre pour planter adéquatement la traçabilité dans le secteur porcin et poursuivra le développement d'outils qui faciliteront la tâche des producteurs de porcs québécois.

Projet Homard

Au cours de l'été 2010, ATQ a été sollicitée par la Table des pêches maritimes, l'Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine, le Regroupement des pêcheurs et propriétaires du sud de la Gaspésie ainsi que par des repré-

sentants du MAPAQ pour réaliser un projet pilote portant sur l'identification du homard vivant pêché au Québec. Une offre de service a été proposée et acceptée par les bailleurs de fonds. Un projet pilote a été rapidement mis sur pied pour répondre aux besoins urgents de la filière. Six mois de travail, en collaboration avec plusieurs représentants de la filière, ont été nécessaires.

De nombreux identifiants ont été testés sur le terrain avant de choisir le modèle correspondant le mieux aux besoins des différents acteurs.

Le rapport final du projet comprenant, entre autres, les résultats détaillés a été déposé auprès des associations de pêcheurs, des bailleurs de fonds et des représentants du MAPAQ concernés.

Pour la saison de pêche au homard 2011, les deux associations de pêcheurs de homards ont convenu de mettre à l'essai, avec le concours d'un nombre restreint de pêcheurs, l'identifiant sélectionné muni d'un numéro. Afin de garantir la provenance du homard et de permettre au consommateur de retracer son origine, l'information sera accessible sur le portail « Aliments du Québec ». Plus d'une centaine de pêcheurs volontaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine participeront aux opérations d'identification de homards.

Secteur horticole

Au lendemain du projet pilote sur la traçabilité de la laitue, ATQ poursuit son travail, de concert avec le Comité sectoriel sur la traçabilité en horticulture (CSTH) afin de développer un système qui permettrait la traçabilité dans le domaine des fruits et légumes au Québec.

Les exigences des consommateurs en matière de salubrité, dont la traçabilité est un volet essentiel, sont de plus en plus présentes dans le milieu. Que ce soit pour desservir les grandes chaînes d'alimentation ou le marché de l'exportation,



la traçabilité est désormais un incontournable. Toutefois, la façon de l'implanter est à définir, surtout si nous voulons harmoniser les initiatives de chacun afin d'éviter la multiplication des systèmes et les difficultés que cela pourrait engendrer.

Un second projet dans le secteur horticole, réunissant plus d'une production, est en préparation.

Son objectif est de travailler de pair avec les différents maillons de la chaîne de commercialisation des fruits et légumes (du producteur au détaillant).



Nous voulons développer une approche harmonisée en ce qui a trait à l'identification des intervenants et des produits. De plus, l'échange de données devra répondre adéquatement aux besoins de traçabilité du secteur horticole. Nous surveillons aussi les travaux de nos voisins américains dont le *Produce Traceability Initiative* (PTI). Cette démarche vise une traçabilité électronique complète des fruits et légumes à travers tous les maillons de la chaîne de commercialisation d'ici 2012. Elle sera donc déterminante pour nos producteurs exportant vers les États-Unis.

Pour la réalisation de cette seconde phase du projet pilote, un comité de travail a été mis sur pied et plusieurs visites exploratoires ont déjà eu lieu chez des producteurs-emballeurs, des grossistes ainsi que d'autres représentants de la chaîne de commercialisation. Une demande de financement pour ce projet a été déposée et nous souhaitons entreprendre les essais à l'été 2011.

Bref, nous avons beaucoup de pain sur la planche pour l'année à venir, mais le secteur maraîcher est déterminé à aller de l'avant pour développer un système de traçabilité efficace qui répondra à ses besoins. ATQ sera là pour accompagner le secteur dans cette démarche!

Traçabilité de la viande bovine

Maintenant que la traçabilité dans la production bovine québécoise est bien implantée de la ferme à l'abattoir, le travail doit se poursuivre dans les maillons subséquents de la chaîne de commercialisation, soit de l'abattoir au détaillant. Dans le cadre du Programme canadien d'adaptation agricole, un projet financé conjointement par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et le Fond de développement de la transformation alimentaire (FDTA) a débuté à l'automne 2010. L'objectif est de dresser un portrait de la traçabilité actuelle de la viande bovine au Québec. Chacune des trente-deux entreprises visitées appartient à un des maillons ciblés : abattoir fédéral ou provincial, transformateur, distributeur, détaillant et restaurateur.

Ce projet est chapeauté par un comité de travail composé des deux paliers gouvernementaux : le MAPAQ, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au sein duquel chaque maillon est représenté. ATQ, en étroite collaboration avec le MAPAQ, est responsable du projet sur le terrain. Les résultats, attendus dès cet été, permettront de jeter les bases de la phase 2 d'un projet pilote qui testera, sur le terrain, la traçabilité de la viande ainsi que les types d'identification et de suivis des produits. Un pas de plus vers la traçabilité de la ferme à l'assiette!

Projets de rétention des identifiants bovins

Proactive et toujours sensible au problème de rétention des boucles, ATQ a offert l'*Ultraflex* aux producteurs de bovins, au début de l'année 2011. Ce nouvel identifiant, fabriqué par la compagnie Allflex, a été développé en tenant compte des commentaires et suggestions obtenus des producteurs de bovins du Québec. Ce projet pilote

a débuté en 2009. L'objectif était de tester ce nouvel identifiant sur les animaux de 7 fermes laitières et de 7 fermes de boucherie. Après deux ans d'essais, l'*Ultraflex* s'est distingué par sa performance, tant au niveau de la rétention que des bris des panneaux arrière (aucun bris arrière n'a été constaté), contrairement à l'identifiant régulier d'*Allflex*. À l'automne, ATQ a entrepris des démarches concrètes pour offrir cet identifiant amélioré à l'ensemble des producteurs bovins du Québec et ce, dès 2011.

L'*Ultraflex*, comme son nom l'indique, est composé d'un plastique ultra-flexible, adapté spécifiquement aux conditions climatiques et aux conditions d'élevage du Québec. La nouvelle forme ainsi que la composition de son plastique font en sorte que les parties arrière épousent quasi parfaitement la forme naturelle de l'oreille du bovin et s'accrochent moins dans les différents pièges à boucles.

En effet, il y a très peu d'espace pour qu'un piège à boucle s'insère entre l'identifiant et l'oreille et fasse tomber la boucle ou blesse l'animal. Ce nouvel identifiant est le résultat de différents projets pilotes menés par ATQ sur une quarantaine de fermes bovines.

Le projet « Rétention 3 ans », débuté en 2007 et prolongé d'une année, s'est terminé à la fin de l'année 2010. Il a été réalisé sur une vingtaine de fermes, surtout laitières. Ce projet a permis de cibler les principaux facteurs provoquant les pertes d'identifiants, soit l'environnement et l'endroit de pose des identifiants. Nous avons constaté une corrélation entre le type d'environnement des fermes et/ou le type d'équipement installé et les taux de perte des identifiants. Ceci nous a permis de proposer des solutions. Les conclusions de ce projet ont été diffusées auprès des producteurs via des articles parus dans plusieurs journaux

agricoles. Afin d'insister sur l'importance de poser la boucle au bon endroit (ce qui optimise la rétention), une nouvelle consigne de pose plus visuelle et plus détaillée est insérée à même les boîtes de commandes d'identifiants.

Entrepris en mai 2008 sur une dizaine de fermes, autant laitières que de boucherie, le projet pilote « Rétention FDX » a démontré une similitude en ce qui a trait à la rétention des identifiants réguliers des différentes compagnies évaluées. Ce projet se terminera à l'automne 2011. À ce jour, nous avons constaté que le taux de pertes est plus élevé chez les vaches de boucherie que chez les vaches laitières. Les vaches de boucherie vivent à l'extérieur toute l'année, elles sont donc exposées à d'importants écarts de température. De plus, leur comportement est différent. Elles sont beaucoup plus sauvages et robustes que les vaches laitières. Pour les mêmes raisons, nous avons constaté un plus grand nombre de pertes des parties arrière dans cette catégorie d'élevage.

Le projet « Rétention des identifiants à charge de rupture élevée et *Combo Tags* », qui a débuté à la fin 2008 pour se terminer à la fin 2011, se poursuit auprès de cinq troupeaux de vaches de boucherie. Bien que la tige (le fût) de l'identifiant ait été renforcée, la problématique de bris de parties arrière demeure, ce qui affecte la rétention à long terme. L'identifiant *Combo Tag*, qui avait également été testé dans le projet « Rétention 3 ans » sur des sujets laitiers uniquement est également apprécié des éleveurs d'animaux de boucherie en raison de son format. Rappelons que le *Combo Tag* est muni d'un large panneau visuel moulé à même la puce électronique. Ceci facilite grandement l'identification visuelle des animaux à distance comme dans les pâturages, par exemple.



© ATQ



© RB

Équipe Développement des affaires

De gauche à droite, Julie Blais, Marie-Christine Talbot (directrice du développement des affaires internationales ATI), Lyne Ravary, Abdenour Boukhalfa, Martine Beaulé, Stéphane Déragon et Mélissa Lalonde.

Le marché canadien



Conseil canadien du porc

Depuis plus d'un an, ATQ agit à titre de fournisseur de services pour le Conseil canadien du porc (CCP) en matière d'implantation de la traçabilité. Le CCP sollicite les compétences d'ATQ à titre d'experts-conseils pour son savoir-faire dans l'implantation d'un système de traçabilité, la conception, la maintenance et l'hébergement de systèmes informatiques ainsi que pour son expérience en service à la clientèle auprès des intervenants agricoles.

Au niveau canadien, la traçabilité dans le secteur porcin s'exécute pour le moment sur une base volontaire et son implantation progresse par étapes. La première phase était d'offrir un service à la clientèle bilingue permettant aux producteurs porcins canadiens de se procurer les identifiants officiels. Ce service est disponible depuis octobre 2009 et les associations provinciales de producteurs du Manitoba, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard ont graduellement enregistré leurs membres et leurs sites de production dans la base de données nationale *PorcTracé Canada*. Les producteurs enregistrés peuvent donc se procurer les identifiants officiels tout en les associant à leur numéro d'intervenant. Ceci facilitera éventuellement leurs déclarations de mouvements.

Les travaux de la 2^e phase se sont poursuivis au cours de l'année 2010-2011 et tous les éléments de la base de données sont configurés pour le suivi des mouvements individuels et par lots. Les représentants du CCP, l'équipe de Développement et celle de l'Informatique d'ATQ ont adapté le logiciel en offrant un accès web à *PorcTracé Canada*. Ceci permet de mieux répondre aux exigences, particularités et réalités du secteur porcin lors de déclarations de mouvements individuels, par lots

et même mixtes, tout en respectant les exigences gouvernementales et le traçage des déplacements. Le développement de l'application est terminé, mais des essais sur le terrain sont prévus avant le déploiement officiel.



Producteurs laitiers du Canada

Les Producteurs de lait du Canada (PLC) ont sollicité les services-conseil d'ATQ pour les accompagner dans l'implantation d'un système intégral de traçabilité semblable à celui du secteur des bovins laitiers québécois. ATQ épaulé les Producteurs de lait du Canada à toutes les étapes de l'implantation de la traçabilité, de la planification à la mise en opération. L'implantation de la traçabilité dans le secteur des bovins laitiers (au national), a été proposée et approuvée par le groupe de travail national. On retrouve dans ce projet d'implantation, l'échéancier, la composition et les responsabilités des comités à mettre en place. De plus, ATQ a participé à la rédaction de la demande de financement déposée par les PLC dans le cadre du Programme d'infrastructure sectorielle de traçabilité canadienne.

À ce jour, le projet est en démarrage. ATQ a joué un rôle-conseil auprès des PLC lors des rencontres du groupe de travail national, du comité finance et du comité réglementaire.

Nouveau-Brunswick

L'association des éleveurs de bovins, de concert avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et Pêches du Nouveau-Brunswick a demandé à ATQ de les accompagner dans l'élaboration d'un projet pilote. L'analyse a permis d'identifier et de définir les besoins de traçabilité de l'industrie bovine du Nouveau-Brunswick et une proposition de projet pilote a été développée. Des outils d'automatisation adaptés aux intervenants (abattoirs, encans, centre de rassemblements, transporteurs et producteurs) seront testés et analysés

afin de s'assurer qu'ils répondent adéquatement aux besoins. Ce projet leur permettra de partager, avec les partenaires autorisés, certaines informations telles les dates de naissance et les dates d'abattage des animaux. Cette étape précède celle de l'implantation d'un système développé spécifiquement pour ce secteur.

Projet fédéral pour le développement du noyau d'Agri-Trace web

En mars 2010, ATQ a présenté une demande de subvention au gouvernement fédéral pour réaliser un projet permettant de renforcer le développement du noyau d'Agri-Trace web et de fournir une assise consolidée capable d'accueillir la traçabilité de nouvelles productions agricoles. Plus concrètement, ce projet a pour objectif de développer des fonctionnalités communes du logiciel à toutes les productions animales et végétales en intégrant des fonctions d'automatisation des opérations, de capture de données et de validations ainsi que de transferts et d'échanges d'informations entre la base de données et les intervenants de la chaîne de traçabilité.

L'acceptation de la demande et l'octroi des fonds par le gouvernement fédéral ont été annoncés en juillet 2010 et ont permis de réaliser cet important projet.

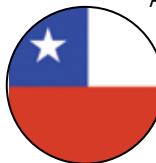
Cette initiative a reçu l'appui de plusieurs fédérations de producteurs autant provinciales que nationales. Ces différentes organisations reconnaissent l'importance de maintenir un système de traçabilité efficace qui contribuera à développer le secteur, à répondre aux besoins de leur clientèle et à maintenir la confiance des consommateurs vis-à-vis les produits canadiens.

Par ailleurs, la nouvelle approche web offre des perspectives intéressantes pour la gestion du système d'information tant pour une traçabilité de produits par lots qu'individuelle. De plus, pour outiller efficacement les intervenants dans leurs déclarations de produits, l'interface web représente de nouveaux défis en termes de conception. Ce projet, démarré au mois de juillet 2010, se terminera en mars 2012.

Le marché international Chili



Depuis la tenue de la mission commerciale d'Agri-Traçabilité International (ATI) au Chili en avril 2010, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts...



ATI et ses partenaires ont accueilli la délégation d'Agrosuper en mai 2010 ainsi que les membres de Servicio Agricola y Ganadero (gouvernement chilien) en octobre de la même année.

Afin de découvrir et de mieux comprendre le système de traçabilité québécois, des visites ont été organisées tant dans le secteur de la production que dans celui de la transformation. Merci à tous nos collaborateurs de votre grande générosité et merci d'avoir ouvert vos portes aux visiteurs chiliens.

Ces initiatives ont atteint leur objectif : le gouvernement chilien et les acteurs-clés chiliens sont maintenant convaincus que le modèle de traçabilité québécois convient à leur contexte agraire. Le gouvernement chilien a sollicité une offre de services à ATI afin de poser un diagnostic sur leur programme de traçabilité.

En décembre 2010, ATI a été invitée au Chili pour présenter une proposition visant à analyser l'état actuel du programme de traçabilité chilien. La mission ATI-Chili sera composée d'une équipe multidisciplinaire et aura lieu à la fin avril 2011. Le dépôt d'un rapport incluant des recommandations ainsi qu'un plan d'action permettant l'amélioration du système de traçabilité chilien sera complété d'ici la fin juin 2011. ATI nourrit beaucoup d'espoir dans ce projet. Selon les résultats diagnostiqués, les mandats issus des recommandations pourraient être, entre autres, l'accompagnement du gouvernement dans l'amélioration du système de traçabilité déjà en place, l'implantation de la solution Agri-Trace et/ou l'adaptation de la base de données actuellement en fonction, la création d'un Agri-Traçabilité Chili, etc. Nous nous souhaitons *buena suerte!* (bonne chance!)

Maroc

Agri-Traçabilité International a eu l'honneur de présenter son organisation et son expertise à l'ambassadeur du Royaume du Maroc, lors de son passage à la maison de l'UPA. Lors d'une rencontre préparatoire, ATI a participé à l'atelier portant sur l'agriculture et l'agroalimentaire dont l'objectif principal portait sur l'échange d'opportunités économiques, d'investissement et de coopération dans le secteur agricole marocain. Cet atelier a permis à ATI de présenter ses produits et services et d'établir des relations d'affaires avec des personnes-clés. Par la suite, ATI a été invitée à participer au Forum économique et de coopération des compétences canado-marocaines qui se déroulera au Maroc en mai 2011. Des activités de réseautage et de développement de marché se poursuivront lors de ce Forum.



Algérie

Suite au pilote test sur l'implantation d'un système de traçabilité animale réalisé en Algérie à l'été 2009 (plus particulièrement dans la production de bovins laitiers), des discussions se sont poursuivies au cours des deux premiers trimestres de l'année 2010. Ces échanges ont eu lieu avec des représentants de la direction générale de la Caisse Nationale de la Mutualité Agricole (CNMA), un organisme parapublic, ainsi qu'avec des hauts responsables du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Algérien (MADR). Cela nous a permis de consolider des liens d'affaires et de partager avec eux notre expertise dans la mise en place d'un système de traçabilité animale. Nous espérons que des développements intéressants verront le jour au cours des prochains mois.

Comité consultatif ATI

Un comité consultatif, dont l'orientation est la commercialisation et le développement, a été formé pour encadrer la gestion des activités courantes d'ATI et informer le conseil d'administration d'ATQ. Ce comité est composé de messieurs Richard Maheu (président du C.A. d'ATQ), Michel Dessureault (membre du C.A. d'ATQ), Rénald Levesque (membre exécutif du C.A. d'ATQ) ainsi que deux permanents d'ATQ, madame Linda Marchand et monsieur Bertrand Farmer. Monsieur Guy Auclair (membre exécutif du C.A. d'ATQ) était également présent à quelques-unes de ces rencontres.

Les membres du comité consultatif se sont réunis le 28 mai, le 7 septembre (avec Deloitte), le 16 septembre, le 20 octobre, le 11 novembre 2010 et le 20 janvier 2011 (conférence téléphonique).

ÉCHANGES EXTERNES

L'équipe d'Agri-Traçabilité Québec participe activement à la visibilité du système de traçabilité implanté au Québec, tant à l'échelle provinciale, nationale qu'internationale.

Représentation au sein de comités nationaux

Madame Linda Marchand et monsieur Bertrand Farmer ont siégé, au niveau fédéral, au sein du Comité aviseur Industrie-Gouvernement sur la traçabilité (Industry – Government Advisory Committee on Traceability). Cet organisme fut créé en 2007 par le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la traçabilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Présentations

L'équipe d'ATQ reçoit de nombreuses invitations à participer à titre de conférencier dans les congrès nationaux et internationaux ou encore lors de réunions d'information provinciales et nationales. Voici quelques-unes des organisations et des événements où des membres de l'équipe ATQ ont fait des présentations cette année :

- Cégep Lévis Lauzon | Mars 2010
- Conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec | Mai 2010
- The National Cattle Feeders' Association | Juillet 2010
- Inter-American Development Bank, Washington, DC | Août 2010
- Réseau laitier canadien | Septembre 2010
- Association des éleveurs de bovins – Fredericton, Nouveau-Brunswick | Février 2011
- Syndicats des producteurs de lait, St-Jean-Valleyfield | Mars 2011
- Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), St-Hyacinthe | Mars 2011

Accueil de visiteurs

Toujours fière de partager notre expertise et nos réalisations, nous avons accueilli un nombre important de visiteurs du Canada et de l'étranger. Lors de ces rencontres, la vidéo corporative est présentée et des visites d'installations de nos partenaires sont aussi organisées. Voici la liste des visiteurs qu'ATQ a eu le plaisir d'accueillir cette année :

- Des représentants de l'entreprise Agrosuper (Chili) | avril 2010
- Représentants du Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation (MDEIE) | mai 2010
- Sancor Seguros (Argentine) | juin 2010
- Ambassadeur du Royaume du Maroc | juillet 2010
- Association nationale des engrasseurs de bovins | juillet 2010
- Fédération canadienne du mouton | août 2010
- Réseau laitier canadien | septembre 2010
- Des représentants du Servicio Agrícola y Ganadero (Chili) | octobre 2010
- Représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) | janvier 2011
- Visite du gouverneur de la région de Léningrad (Russie) | mars 2011

L'ÉQUIPE D'AGRI-TRAÇABILITÉ QUÉBEC

Direction générale

La direction générale d'Agri-Traçabilité Québec est pilotée par madame Linda Marchand, secondée par monsieur Daniel Marcheterre et épaulée par quatre directions qui chapeautent les quatre principaux secteurs d'activités d'ATQ.



Linda Marchand,
directrice générale



Daniel Marcheterre,
directeur général adjoint

© RB

Direction du développement

Cette direction est responsable de la mise en œuvre de la traçabilité dans de nouveaux secteurs de production agricole et collabore à l'amélioration des systèmes déjà en place. Elle œuvre également dans les domaines de la recherche et du développement d'outils facilitant le travail des divers intervenants.

La division dédiée au développement à l'international (Agri-Traçabilité International) fait partie intégrante de cette équipe et offre des solutions de traçabilité à des organisations situées à l'extérieur du Canada.

Direction des services opérationnels et administratifs

Cette direction assume la coordination de l'équipe du service à la clientèle d'Agri-Traçabilité Québec,

incluant un centre d'appels, un centre de traitement de documents ainsi que des activités de comptabilité et d'implantation d'outils technologiques auprès des producteurs.

Le centre d'appels

L'équipe du centre d'appels renseigne les intervenants sur les différentes obligations relatives à la traçabilité, effectue la prise de commande d'identifiants et procède à des mises à jour de dossiers ainsi qu'à des vérifications dans la base de données. Cette équipe exécute également des suivis de déclarations auprès de différents intervenants (encans, abattoirs et équarrisseurs) en plus d'effectuer des campagnes de rappels téléphoniques.

Mentionnons que cette année, le centre d'appels a géré en moyenne 7 500 appels téléphoniques par mois.

Le centre de traitement des documents

Cette équipe a le mandat de vérifier la conformité des formulaires de déclaration transmis par les intervenants et d'en faire la saisie sur une base quotidienne. Elle doit également traiter, valider et archiver électroniquement l'information reçue, en plus d'effectuer des requêtes dans la base de données. Les membres de cette équipe gèrent les commandes et maintiennent un inventaire d'identifiants afin de répondre aux demandes urgentes de producteurs.

Le centre administratif

Ce groupe gère les activités de comptabilité, de suivi financier des projets, d'émission de politiques administratives et de support aux gestionnaires. De plus, cette équipe s'assure qu'ATQ se conforme aux normes ISO afin de maintenir l'accréditation ISO-9001-2008.

L'Automatisation

Cette équipe développe et propose, aux producteurs agricoles et aux autres intervenants, diverses solutions pour automatiser la collecte et l'envoi de données liées à la traçabilité qui permettent d'économiser temps et argent en plus de diminuer les risques d'erreur.

Direction des services informatiques

L'équipe des services informatiques est responsable du maintien des applications informatiques, du développement et de l'amélioration de la base de données de traçabilité. Elle doit également gérer le parc d'ordinateurs (bureautique), le système

téléphonique, le site Internet transactionnel et ses applications, ainsi que la sécurité du réseau. Elle assure aussi le développement d'outils qui faciliteront les requêtes pour le suivi auprès des intervenants.

Direction des communications

Cette direction est responsable des activités de communication internes et externes de l'organisation, de la mise à jour du site web, en plus d'offrir un support à certaines activités de formation. Elle soutient étroitement les autres directions d'ATQ et joue un rôle-conseil à l'intérieur de divers projets de communication et d'activités promotionnelles.

Quelques chiffres...

| | |
|---|------------|
| Nombre de PRODUCTEURS BOVINS inscrits au 31 mars 2011 | 16 230 |
| Nombre de déclarations depuis la mise en vigueur de la réglementation | 30 185 297 |
| Nombre de PRODUCTEURS OVINS inscrits au 31 mars 2011 | 2 330 |
| Nombre de déclarations depuis la mise en vigueur de la réglementation | 5 432 745 |
| Nombre de PRODUCTEURS CERVIDÉS inscrits au 31 mars 2011 | 307 |
| Nombre de déclarations depuis la mise en vigueur de la réglementation | 31 225 |
| Nombre de visites sur le site Internet informationnel d'ATQ entre le 1 ^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 | 82 110 |
| Nombre de visiteurs uniques sur le site Internet informationnel d'ATQ entre le 1 ^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 | 39 302 |



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

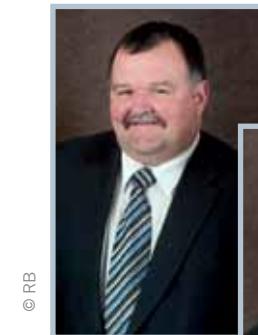
Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec est composé de quatre représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de deux représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)* et d'un représentant de La Financière agricole du Québec (FADQ).

Monsieur Richard Maheu, président de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, assure la présidence du conseil d'administration d'ATQ.

Monsieur Guy Auclair, directeur à la Direction de la coordination de l'inspection des aliments et des mesures d'urgence du MAPAQ, assure la vice-présidence du conseil d'administration d'ATQ.

Monsieur Rénald Levesque, directeur de la Direction de l'intégration des programmes à la FADQ est le troisième membre exécutif du conseil d'administration d'ATQ.



Richard Maheu



Guy Auclair

Rénald Levesque



André Mousseau

Les autres membres du conseil d'administration sont :

- Monsieur André Mousseau, représentant de l'UPA et président du Syndicat des producteurs en serre du Québec (depuis janvier 2010, en remplacement de monsieur Robert Babeu);
- Monsieur Charles Proulx, représentant de l'UPA et président de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud;
- Monsieur Michel Dessureault, représentant de l'UPA et président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec.

Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec s'est réuni le 29 avril, le 11 juin, le 17 septembre, le 27 septembre (conférence téléphonique), le 25 octobre (gouvernance), le 11 novembre 2010, le 20 janvier (gouvernance), le 3 février et le 30 mars 2011 (conférence téléphonique).

L'assemblée générale annuelle d'Agri-Traçabilité Québec s'est tenue le 11 juin 2010.

Charles Proulx



Michel Dessureault

* Un membre du MAPAQ à venir.

Conseil exécutif

Le conseil exécutif d'Agri-Traçabilité Québec s'est réuni le 29 avril, le 28 mai 2010, le 3 mars et le 25 mars 2011.

Les comités

Dans le cadre du processus de concertation et de consultation, Agri-Traçabilité Québec s'est adjoint de ressources spécialisées œuvrant au sein de divers comités, soit le comité consultatif, ainsi que les comités d'implantation bovin, ovin, porcin et cervidé.

Le comité consultatif

Mandat : fournir des avis techniques concernant divers aspects de la mise en place du processus de traçabilité dans une production agricole.

Composition : représentants techniques du secteur bovin de boucherie et du secteur bovin laitier, des races laitières, du secteur ovin, du secteur porcin, du MAPAQ, de la FADQ, de la Table de travail sur l'assurance qualité de l'UPA et d'ATQ.

Les comités d'implantation

Mandat : entériner les orientations et les modalités d'application aux différents secteurs de production, répondre à certaines exigences ou dispositions réglementaires au nom des producteurs, faire connaître les réalités d'un secteur de production ainsi que les impacts du système d'identification permanente et de traçabilité sur l'ensemble de la filière.

Composition : représentants du secteur concerné par le processus de traçabilité en cours.

Le comité sectoriel de traçabilité des œufs de consommation est composé de représentants de couvoirs, d'éleveurs de poulettes, de producteurs, de classificateurs, de transporteurs, de représentants de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, des Éleveurs de volailles du Québec, du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec, du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), du MAPAQ, de l'UPA et d'ATQ.

Le comité d'implantation de la filière porcine est composé de représentants de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, de la Société des éleveurs de porcs du Québec, du Centre de développement du porc du Québec, de la Coopérative fédérée, de l'Association des producteurs de sangliers du Québec, du Centre d'insémination porcine du Québec, de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, du Conseil canadien du porc, du Conseil des Viandes du Canada, de l'ACIA, de la FADQ, du MAPAQ, de l'UPA et d'ATQ.

Les membres du comité d'implantation du secteur porcin se sont réunis le 19 juillet 2010 et le 28 mars 2011.

Le comité d'implantation/technique de la filière des cervidés est composé de représentants de l'Association Cerfs Rouges du Québec (ACRQ), de l'Association des Éleveurs de Wapitis du Québec (AEWQ), de la Fédération des éleveurs de grands gibiers du Québec (FEGGQ), de l'Alliance canadienne des cervidés, de la Corporation des ranchs de grands gibiers de chasse, du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), de l'ACIA, du MAPAQ et d'ATQ.



Les comités techniques et provisoires

La direction générale d'ATQ est également appuyée par d'autres comités directement associés au développement de projets de traçabilité en cours dans différents secteurs agricoles.

Le comité de la boucle bovine

Mandat : s'assurer que l'identifiant réponde aux besoins et aux critères de la filière bovine québécoise, résoudre certains problèmes rencontrés sur le terrain, soumettre des recommandations au comité d'implantation de la filière bovine.

Les membres du comité de la boucle bovine se sont réunis le 30 avril (conférence téléphonique), le 20 juillet et le 2 novembre 2010.

Composition : des représentants de la Fédération des producteurs de lait du Québec, de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, du Comité conjoint des races bovines du Québec, de Valacta, de la FADQ, du Centre d'insémination artificielle du Québec, du Conseil québécois des races laitières et d'ATQ.

Le comité de la boucle ovine

Mandat : s'assurer que l'identifiant réponde aux besoins et aux critères de la filière ovine québécoise, résoudre certains problèmes rencontrés sur le terrain, émettre des recommandations au comité d'implantation de la filière ovine.

Composition : des représentants de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, du Centre d'expertise en production ovine du Québec, de la Fédération canadienne du mouton, de la FADQ et d'ATQ.

Le comité technique sur la traçabilité dans la filière porcine

Mandat : réaliser le travail sur le terrain, notamment sur les méthodes d'identification et les méthodes de transfert d'information (formulaires, logiciels, partenaires, etc.), proposer des recommandations au comité d'implantation de la filière porcine.

Composition : des représentants de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, de la Société des éleveurs de porcs du Québec, de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, de la Coopérative fédérée, de l'ACIA, de la FADQ, du MAPAQ et d'ATQ.

Le comité sur le transport

Mandat : trouver les façons d'impliquer les transporteurs dans la transmission des informations relatives à la traçabilité des animaux, réaliser un projet pilote qui permettra le développement d'outils qui faciliteront les obligations de traçabilité des transporteurs.

Composition : des représentants de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, de la Fédération des producteurs de lait du Québec, de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, de la FADQ, du MAPAQ et d'ATQ.

Le comité sur l'automatisation

Mandat : rechercher et évaluer des outils de lecture pour les producteurs afin de faciliter le transfert électronique des données, partager les connaissances entre les différentes filières et prioriser certaines actions en ce qui a trait au transfert de données par mode automatisé, assurer des suivis auprès de sites stratégiques, comme les encans et les abattoirs.

Composition : des représentants de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, de Valacta, de la FADQ, du Centre d'insémination artificielle du Québec et d'ATQ.

Le comité de travail sur la traçabilité des œufs de consommation

Mandat : évaluer la faisabilité d'un système d'identification unique et de traçabilité par lots d'oiseaux de races légères et d'œufs de consommation; émettre des recommandations au comité sectoriel de traçabilité des œufs de consommation.

Composition : des représentants de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, de couvoirs, d'éleveurs de poulettes, de classificateurs, de transporteurs, de l'ACIA, du MAPAQ, de l'UPA et d'ATQ.



© TCN



Rapport des activités 2010-2011

Rédaction et révision : Manon Bélanger, Karine Abdel, Josée Sanfaçon et Geneviève Goulet

Statistiques : Direction des services informatiques d'ATQ

Photographies : Agri-Traçabilité Québec (ATQ), Manon Bélanger (MB), Rémy Boily photographe (RB), Gaétan Lehoux (GL), Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) et La Terre de chez nous (TCN)

Conception et mise en page : Francine Larivée, DCVS-UPA

Traduction : Pierre Cloutier

Impression : Imprimerie Héon & Nadeau Itée

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2^e trimestre 2011

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2^e trimestre 2011

ISSN 1705-6039



Agri-Traçabilité Québec

Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, bureau 050
Longueuil, Québec J4H 4E8

Téléphone : 450 677-1757
Téléphone sans frais : 1 866 270-4319

Télécopieur : 450 679-6547
Télécopieur sans frais : 1 866 679-6547

Site internet : www.atq.qc.ca